

Ville de SAUMUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 JANVIER 2017

N° 2017/01

Un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie :

Le 4 JANVIER 2017

Présents : 28
Excusés : 5
(5 pouvoirs)
Absents : 2
En exercice : 35

Secrétaires de séance :

M. GOULET et
Mme de LUZE

Le mardi trois janvier deux mille dix-sept à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Saumur, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Maire, sur convocation faite par lui le vingt-sept décembre deux mille seize.

Étaient présents : M. MARCHAND, Maire – MM. NERON N, NERON M, LOYEAU, Maires Délégué(e)s – M.GOULET, Mmes ANGUENOT, LE COZ, M. CARDET, Mme LELIEVRE, MM. PROD'HOMME, BRAEMS, Mme GUILLON, Adjoints – M. GRAVOUEILLE, Mmes TUBIANA, CHARRON, SARAMITO, RABAULT, GAZEAU, MORIN, M. SECQ, Mme BOURDIER, M. BATAILLE, Mmes de LUZE, DAMAS, LAMOUR, MM. JAMIN, DUFOUR, PHILIPPE, Conseillers Municipaux.

Excusés : Mme TAUGOURDEAU, MM. LHEMANNE et HOUTIN, Mme METIVIER et M. APCHIN qui ont donné respectivement pouvoir à MM. GOULET, MARCHAND, NERON N. et Mmes GAZEAU et de LUZE

Absents : Mmes HENRY et LIEUMONT-BRIAND

INSTALLATION DE MADAME ARLETTE BOURDIER DANS LES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE

Suite à la disparition de Monsieur Claude GOUZY, survenue le 18 décembre dernier, un poste de conseiller municipal se trouve être vacant.

Aussi, ce poste a été proposé au 28^{ème} de la liste, Madame Arlette BOURDIER, qui a accepté par courrier daté du 27 décembre 2016.

Monsieur le Maire, après l'appel nominal, DECLARE installée Madame Arlette BOURDIER dans ses fonctions de Conseillère Municipale, en remplacement de Monsieur Claude GOUZY.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jean-Michel MARCHAND

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 JANVIER 2017****N° 2017/02**

Un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie :

Le 4 JANVIER 2017

Présents : 28
Excusés : 5
(5 pouvoirs)
Absents : 2
En exercice : 35

Secrétaires de séance :
M. GOULET et
Mme de LUZE

Le mardi trois janvier deux mille dix-sept à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Saumur, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Maire, sur convocation faite par lui le vingt-sept décembre deux mille seize.

Etaient présents : M. MARCHAND, Maire – MM. NERON N, NERON M, LOYEAU, Maires Délégué(e)s – M.GOULET, Mmes ANGUENOT, LE COZ, M. CARDET, Mme LELIEVRE, MM. PROD'HOMME, BRAEMS, Mme GUILLON, Adjoint – M. GRAVOUEILLE, Mmes TUBIANA, CHARRON, SARAMITO, RABAULT, GAZEAU, MORIN, M. SECQ, Mme BOURDIER, M. BATAILLE, Mmes de LUZE, DAMAS, LAMOUR, MM. JAMIN, DUFOUR, PHILIPPE, Conseillers Municipaux.

Excusés : Mme TAUGOURDEAU, MM. LHEMANNE et HOUTIN, Mme METIVIER et M. APCHIN qui ont donné respectivement pouvoir à MM. GOULET, MARCHAND, NERON N. et Mmes GAZEAU et de LUZE

Absents : Mmes HENRY et LIEUMONT-BRIAND

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE – DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre dernier, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'élection des conseillers communautaires.

La disparition de Monsieur Claude GOUZY, survenue le 18 décembre, laisse un poste vacant pour la Ville de Saumur.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection d'un conseiller issu de la liste des 27 conseillers siégeant précédemment au conseil communautaire de "Saumur Loire Développement".

En application de l'article L52.11-6-2-b du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection.

Suite à l'appel à candidature, sont candidats :

- Caroline RABAULT
- Didier PHILIPPE



Les résultats du vote à bulletins secrets sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 33

Caroline RABAULT a obtenu 25 voix.

Didier PHILIPPE a obtenu 1 voix.

Suite au vote, est élue conseillère communautaire : Caroline RABAULT

Pour extrait conforme,
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jean-Michel MARCHAND